

Saint Quay Portrieux, le 19 mai 2020

CONVOCAATION

Les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués par Monsieur le Maire, sont invités à se réunir, le :

SAMEDI 23 MAI 2020 à 11 HEURES 00

Exceptionnellement, compte tenu de l'état d'urgence sanitaire, afin de respecter les gestes barrières et la distanciation sociale, cette séance du conseil municipal se tiendra **au Centre de congrès** (Espace Harbour)

ORDRE DU JOUR

1. Installation du conseil municipal
2. Election du Maire
3. Fixation du nombre des Adjoints
4. Elections des Adjoints
5. Lecture de la charte de l' élu local
6. Délégations du conseil municipal au maire
7. Désignation de représentants du conseil municipal dans différentes instances
8. Fixation du nombre d' administrateurs au CCAS
9. Fixation des indemnités de fonction des élus
10. Organisation des rythmes scolaires



Le Maire,
Gerry SIMELIERE